

**Tableau – Planification de l’action**

Principales étapes du plan d’action / Modalités	<b>1.</b> Concertation des intervenants impliqués dans le choix de parcours	<b>2.</b> Informer les parents	<b>3.</b> Informer les élèves	<b>4.</b> Sonder les intérêts de l’élève face aux approches préconisées par les cours ST et ATS	<b>5.</b> Faire vivre aux élèves des situations d’apprentissage	<b>6.</b> Visite de l’atelier	<b>7.</b> Témoignages des élèves en ATS et en ST de 3 <sup>e</sup> secondaire sur le type de travail vécu en classe	<b>8.</b> Fixer le choix des parcours
<b>QUI</b> (directeur adjoint, enseignants, TTP, conseiller d’orientation, conseiller pédagogique)								
<b>QUOI</b> (actions, tâches, activités)								
<b>Quand</b> (échancier)								

Il s’agit d’un outil de planification de l’action qui fait référence à chacune des étapes suggérées dans le guide proposé par le comité de travail montérégien. Les étapes font référence à deux situations pédagogiques. Le choix des actions et des acteurs sont définis en fonction de la situation actuelle et désirée de votre milieu.